Diversification

Le choix de la volaille

Un agriculteur vient d'inaugurer deux poulaillers Label de Bourgogne dans le canton d'Aignay-le-Duc.

Arnaud Lamiral devant l'un de ses deux bâtiments à la Ferme de la Moloise, sur la commune de Minot.

Sur invitation des Établissements Sirugue, une cinquantaine de personnes se sont déplacées vendredi 6 janvier à Minot chez Arnaud Lamiral. Ce producteur céréalier de 47 ans, ancien éleveur laitier, inaugurait deux poulaillers Label de Bourgogne. Flambant neuves, les structures accueilleront leurs premiers animaux le 19 janvier. Il s'agira d'une grande première pour l'exploitant côte d'orien mais aussi pour les Établissements Sirugue qui s'ouvrent pour la toute première fois aux poulets Label de Bourgogne.

Complément de revenus

Arnaud Lamiral exploite des grandes cultures sur 160 hectares et recherchait une activité complémentaire. Son parcours a été retracé et ses motivations dévoilées lors de l'inauguration de vendredi dernier : *«Je me suis installé en 1996 avec mon père avec des céréales et 35 vaches Prim'Holstein et Montbéliardes. Nous avons décidé d'arrêter le lait en 2009 car la marge brute n'était plus du tout intéressante, nous brassions de l'argent pour ne rien gagner… Je me suis dirigé vers un emploi de salarié dans une concession agricole durant quatre ans pour compenser. Ce fut une très bonne expérience mais j'ai souhaité me recentrer sur l'exploitation car je faisais de longs déplacements. Une autre activité de travaux agricoles durant les moissons ne me suffit pas pour combler la baisse continue des revenus céréaliers. J'épure des récoltes très moyennes depuis plusieurs années et ce n'est pas encore 2016 qui rattrapera la donne… L'idée était de trouver une activité fixe avec un complément de revenus garanti sur l'exploitation»*.

Les poulets, une évidence

La première idée de diversification d'Arnaud Lamiral s'est intéressée aux volailles : *«c'est la seule option qui me semblait réalisable. Je connaissais plusieurs personnes orientées vers cette production. Je suis allé les voir, j'ai beaucoup échangé d'informations. Les échos étaient unanimement positifs et je me suis logiquement lancé. J'ai deux enfants mordus d'agriculture et j'ai envie de leur remettre un jour une exploitation économiquement viable»*. Ayant déjà travaillé avec les Établissements Sirugue dans le passé avec son atelier laitier, Arnaud Lamiral n'avait qu'à rencontrer le fabricant d'aliments basé à Esbarres dans le val de Saône : *«les démarches se sont enchaînées l'an passé avec l'obtention du permis de construire. Les travaux ont commencé en juin dernier»*. Actuellement en phase de finition, chacun de ses bâtiments recevra 4400 poulets durant 84 jours, pour une moyenne de 3,5 lots chaque année, sur une surface de 400m^2 et avec des trappes donnant sur l'extérieur. Chaque lot sera ensuite transféré vers deux abattoirs du groupe LDC dans la Bresse.

68 000 euros de subventions

L'investissement total se chiffre à 180 000 euros pour les deux poulaillers. *«Des subventions du PCAE à répartir entre la Région, l'État et l'Europe s'élèvent à 48 000 euros»* signale Jérôme Voisin, en charge du développement volailles aux Établissements Sirugue, *«à cela s'ajoutent les aides de la filière, via le syndicat des volailles fermières de Bourgogne, à hauteur de 20 000 euros. La proportion d'aides est intéressante pour ce type de poulailler, cela contribue d'autant plus à la rentabilité du projet»*. Un revenu annuel de 12 000 à 13 000 euros (avant impôts et MSA) est estimé. Le montant de 112 000 euros emprunté par l'éleveur sera remboursé sur 15 ans. Jérôme Voisin souligne l'intéressante valorisation du projet, en lien avec le nombre d'heures de travail : *«nous estimons à 1h30 le temps à consacrer chaque jour aux deux poulaillers. Il ne s'agit que d'une moyenne car parfois, 20 à 30 minutes suffiront. Ce sera le cas pour assurer la surveillance. La tâche la plus longue sera de loin le vide sanitaire à réaliser entre chaque lot»*.

Un choix selon le *«feeling»*

La diversification volailles apparaît *«particulièrement pertinente»* dans cette conjoncture agricole si difficile, comme le rappelle Jérôme Voisin : *«cette orientation ne viendra pas compenser les pertes des céréales dans leur totalité, mais si le travail est fait correctement, le revenu sera constant et garanti, ce qui est très opportun en ce moment. Entre poulets standard et Label, l'éleveur a le choix, c'est souvent une question de feeling : on peut opter pour le Label en raison du plein air et de l'aspect sociétal. Les contraintes du milieu sont également à prendre en compte, il faut accepter de perdre un peu plus de surface qu'en poulets standards qui sont davantage concentrés. Dans tous les cas, il y a un important marché et de gros besoins de développement dans la filière volailles. L'abattoir de Louhans va se développer et nous proposons toujours aux éleveurs de monter des poulaillers. Le syndicat des volailles fermières de Bourgogne avait besoin de se développer lui aussi et s'ouvre désormais à nous : c'est une grande satisfaction et plusieurs éleveurs du syndicat sont en train de nous rejoindre»*.

AURÉLIEN GENEST

Plus d'infos

Contact

Jérôme Voisin
au 06 84 21 61 40 ou
jerome.voisin@sirugue.eu

Les partenaires

Syndicat des volailles fermières Bourgogne, Sirugue (alimentation animale), Le Triangle (bâtiment), Damien Mugnier (terrassement), Vitogaz, Conseil départemental, Conseil régional, État et Feader, Doras (matériaux), Ets Bruley (traiteur), Emmanuel Pautre (agent Allianz Assurances), CIC Banque.

Les Établissements Sirugue assureront cinq à six livraisons pour chaque lot de poulets, avec des aliments adaptés au stade physiologique de ces derniers. Huit autres bâtiments du même type seront prochainement opérationnels en Côte d'Or, et plus précisément chez deux éleveurs habitant Brazey-en-Plaine.